

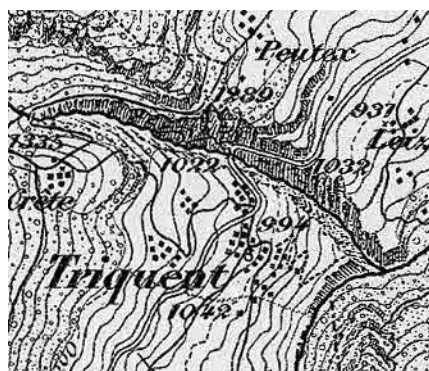
Le Trétien

Commune de Salvan, district de Saint-Maurice, canton du Valais

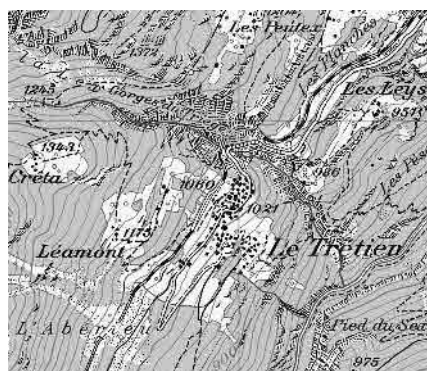
ISOS
Ortsbilder®



Photo aérienne Charles-André Meyer 1985, © SAT, canton du Valais, Sion



Carte Siegfried 1879



Carte nationale 1995

Outre sa structure tricéphale et ses qualités paysagères, le site est caractérisé par un développement touristique modeste au début du 20^e siècle, en lien avec la création du chemin de fer Martigny-Chamonix, qui l'a tiré de son isolement historique. Trois ponts ponctuent l'accès au site.

Hameau

×	×	×	Qualités de la situation
×	×	×	Qualités spatiales
×	×	✓	Qualités historico-architecturales

Le Trétien

Commune de Salvan, district de Saint-Maurice, canton du Valais



1



2



3



4



5



6 Hôtel désaffecté



7 Le Bochatay



Direction des prises de vue 1:8000
Photographie 1997: 12
Photographies 1998: 1-11



8 Lébas



9



10



11



12

Commune de Salvan, district de Saint-Maurice, canton du Valais

Plan du relevé 1:5000



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Le Bochatay occupant la partie supérieure du site ; associé au tissu rural traditionnel quelques constructions touristiques 1900	AB	×	×	×	A			1–5,7
P	2	Lébas, implanté au centre du site, avec la chapelle et l'école	AB	×	/	×	A			8,9
P	3	Le Plagnuet, au tissu purement agricole, colonisant une plate-forme étroite dominant les gorges du Trient	AB	×	/	×	A			
PE	I	Terrains escarpés assurant la liaison entre les trois périmètres, structurés par des murs et des murets	a			×	a			10
PE	II	Terrains agricoles escarpés cernant les noyaux historiques, peu à peu regagnés par la forêt	a			×	a			
EI	1.0.1	Hôtel-pension, vers 1900, accroché au versant, encadrant la voie et formant une sorte de porte au site				×	A			
	1.0.2	Bâtiments en maçonnerie à usage touristique, vers 1900, implantés au premier plan du Bochatay						o		1,2
EI	2.0.3	Chapelle Les-Sept-Joies-de-la-Vierge, édiée en 1816–19, surmontée d'un clocheton à alvéole				×	A			
	3.0.4	Petite plate-forme marquant l'accès du Plagnuet ; verger traversé par un ruisseau						o		
	3.0.5	Habitation en maçonnerie et madriers, 1977, aujourd'hui presque intégrée						o		
EI	0.0.6	Ecole réalisée dans les années 1930, aujourd'hui désaffectée ; construction mixte en maçonnerie et bois				×	A			
EI	0.0.7	Station du Martigny-Chamonix, vers 1906, dressée sur un impressionnant socle en maçonnerie habillé de pierre				×	A			10,12
EI	0.0.8	Hôtel-pension et dépendance ; comportant deux niveaux sur route, plus un toit à la Mansart habitable, il est complété en aval par une véranda en bois de deux niveaux				×	A	o		
EI	0.0.9	Dépendance traditionnelle avec balcons de séchage, dont le socle en maçonnerie sert de mur à la route				×	A			
EI	0.0.10	Pont avec arche en pierre marquant l'accès historique du site, peut-être d'origine médiévale				×	A			
EI	0.0.11	Pont de la route d'accès antérieur à la carte Siegfried de 1879 ; arche faiblement marquée				×	A			
EI	0.0.12	Ponts du chemin de fer, 1906				×	A			
	0.0.13	Pavillon en bois du gardien faisant visiter les gorges du Triège						o		
	0.0.14	Bâtiment en maçonnerie, vers 1900, déjà à l'abandon en 1977						o		6
	0.0.15	Bâtiment en maçonnerie dominant la route, vers 1900, isolé et habillé de planches après 1980, occupé par des appartements de vacances						o		
	0.0.16	Dépendance transformée en résidence secondaire par un bricoleur maladroit						o		
	0.0.17	Chalet, vers 1990, implanté en avant des constructions anciennes et menaçant le paysage							o	
	0.0.18	Ligne du chemin de fer Martigny-Chamonix, ouverte en 1906, formant une barrière en amont du site						o		
	0.0.19	Gorges encaissées du Triège, barrant l'accès au site depuis Salvan						o		
	0.0.20	Cours d'eau secondaire encadrant le site, à l'opposé des gorges du Triège						o		
	0.0.21	Noyaux de dépendances situés en amont de la ligne du chemin de fer, pratiquement coupés du site						o		

Evolution de l'agglomération

Histoire et étapes du développement

Le nom du site dérive de sa localisation géographique « in pago d'Ultra Trien » et « Ultra Trien apud Salvan » ; par corruption, « outre Trient » est devenu Outre Quint, puis Triquent, une appellation encore usitée à l'époque de la première édition de la carte Siegfried, et, pour finir, le Trétien. La découverte d'une hache en bronze dans la forêt de Triège pourrait indiquer, si du moins elle n'a pas été égarée par un voyageur, une colonisation déjà ancienne du site, corroborée d'ailleurs par ses caractéristiques topographiques et hydrographiques, ainsi que par sa position sur un axe de circulation par les hauteurs, typique de nombreuses implantations préhistoriques. Située sur la route historique reliant Salvan à Finhaut et, par-delà, au col des Montets et à la vallée de Chamonix, l'agglomération a constitué durant tout le Moyen Age un « quartier » de la vallée de Salvan. Réunissant les actuelles communes de Vernayaz ou Otanella, Salvan et Finhaut, cette dernière fit l'objet d'une donation du roi burgonde Sigismond à l'abbaye de Saint-Maurice, en 516. Sur le plan religieux, le site était rattaché à la paroisse de Salvan. La grave famine qui éprouva tout le Valais en 1816 toucha particulièrement la région de Salvan-Finhaut, au point que la population du Trétien se réduisit à 20 ménages. Afin d'intercéder auprès de Notre-Dame, les habitants décidèrent d'ériger une chapelle (2.0.3), inaugurée le 11 juin 1819. Le Trétien entra brièvement dans l'actualité le 21 mai 1844, lorsqu'un combat opposa à proximité du pont franchissant les gorges du Trient les libéraux des districts de Monthey et de Saint-Maurice aux Salvagnins, alliés des Hauts Valaisans.

Sur la première édition de la carte Siegfried de 1879, le site présente sa structure tripartite actuelle, même si, du fait de la proximité des noyaux en plan, l'image bidimensionnelle figurant sur la carte paraît indiquer une agglomération compacte. En 1906, la prolongation jusqu'à Martigny de la ligne du chemin de fer Chamonix-Le Fayet, créée en 1901, permit le désenclavement du site. Elle s'accompagna d'un modeste développement touristique, dont témoigne encore toute une série d'hôtels et de pensions de

famille (1.0.1, 1.0.2, 0.0.8, 0.0.14, 0.0.15) égrenés le long de la voie de desserte supérieure. Le site hébergeait alors une population supérieure à 200 habitants. Le recul de l'activité touristique induit par la crise économique des années 1930, puis par la fermeture des frontières durant la Seconde Guerre mondiale, fut fatal au développement du site. Parallèlement, une spécialisation agricole dans la culture de la fraise avorta dès l'ouverture du Valais aux marchés extérieurs, dans les années 1960. Rien d'étonnant par conséquent à ce que le secteur primaire ait pratiquement disparu aujourd'hui, avec une évolution démographique négative et un fort vieillissement de la population résidente.

L'accès au site, avec le franchissement des gorges du Triège, constitue l'une de ses caractéristiques essentielles. Un premier pont (0.0.10), situé en contrebas du Bochatay, d'origine peut-être médiévale, constitua un compromis entre la recherche d'un tracé de voie à déclivité réduite et un franchissement du vide le plus court possible. Un deuxième pont (0.0.11), antérieur à l'établissement de la carte Siegfried de 1879, permit un tracé de la route d'accès pratiquement horizontal, nécessitant cependant la création d'une arche beaucoup plus allongée. La construction du chemin de fer, après 1900, se traduisit par l'édification d'un troisième pont (0.0.12), encore plus élancé, dominant les deux autres, complété par un ouvrage secondaire sur la rive gauche du torrent. L'association de ces trois ouvrages de génie civil constitue un élément exceptionnel de l'image du site, en quelque sorte sa carte de visite pour le voyageur qui y accède.

Le site actuel

Relation spatiale des composantes du site

Après un lacet en épingle à cheveux, marqué par la présence d'un pavillon en bois destiné au gardien faisant visiter les gorges du Triège (0.0.13), la route accède au site en limite inférieure du tissu agricole d'origine dense composant Le Bochatay (1), implanté sur une éminence. Le long de la voie, de part et d'autre, se dressent les constructions en maçonnerie à usage touristique créées dans les années 1900.

Celles situées côté aval de la voie (notamment 1.0.1) présentent la particularité, du fait de la topographie escarpée, d'être juchées sur un socle comptant deux niveaux ou davantage, de sorte que l'accès depuis la voie se réalise à mi-hauteur du bâtiment. Ainsi, ces constructions prennent un poids optique très important dans les différentes silhouettes du site. Le tissu historique qui, le long de la voie, est aujourd'hui étroitement mêlé au développement survenu dans les années 1900, s'ouvre en éventail, les pignons faisant face au paysage. Les constructions, typiques de la région et de taille réduite, sont pour la plupart réalisées en madriers sur des socles de maçonnerie. Leur groupement dense réduit les espaces inter-médières à leur plus simple expression, tandis que des murs et des murets de soutènement visent à gommer la pente escarpée qui caractérise la topographie. Les toits qui, à l'origine, étaient exclusivement réalisés en dalles de pierre, sont de plus en plus couverts en Eternit.

Le Bochatay surplombe littéralement Lébas (2), la rupture étant davantage due à la différence d'altitude des deux tissus qu'au décalage en plan. Globalement, ce deuxième noyau présente des caractéristiques voisines, à l'exception du développement des années 1900, qui s'est arrêté au noyau supérieur. Une école des années 1930 (0.0.6), aujourd'hui désaffectée, ponctue l'entrée du tissu, dont le centre est occupé par une chapelle de 1819 (2.0.3). La date tardive de cette construction, dans une agglomération située à ce point à l'écart de Salvan, siège de son église paroissiale, souligne d'ailleurs l'importance secondaire du site jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. A proximité de la chapelle, dont l'avant-toit couvre presque complètement la voie, une habitation intègre un gros rocher dans son socle, accusant le caractère sauvage du site.

Une longue rampe, aujourd'hui élargie par une dalle en béton en porte-à-faux, rejoint un virage en épingle à cheveux, après lequel la voie rebrousse chemin vers Le Plagnuet (3), qui occupe le niveau inférieur du site. Ce noyau est d'ailleurs le seul à être implanté sur une terrasse pratiquement plane, une exception dans ce lieu escarpé. Dans la mesure où cette composante est la plus éloignée de la route d'accès, elle

a longtemps conservé son caractère rural d'origine. Au cours de ces vingt dernières années, elle a payé un lourd tribut à l'abandon de l'activité agricole traditionnelle, au point que la majorité des constructions sont aujourd'hui occupées par des résidences secondaires. Parallèlement, cette évolution a provoqué la disparition d'une rangée de dépendances, composée de raccards et de greniers disposés le long de la voie d'accès, sans doute démontés et vendus pour être réutilisés ailleurs. Une petite plate-forme allongée (3.0.4), occupée par un verger et traversée par un ruisselet – vestige d'un ancien réseau de bisses –, constitue un élément essentiel de l'image du noyau.

En amont du site, la ligne du chemin de fer (0.0.18), soutenue par d'importants murs et accompagnée par des pare-avalanches, crée une barrière visuelle presque totale avec le haut du versant, où sont implantés plusieurs petits groupes de constructions proches du mayen, dont celui de Léamont (0.0.21). Elle est soulignée par la présence de la station (0.0.7), typique de la ligne avec son petit pignon secondaire, juchée sur un extraordinaire belvédère que retiennent des murs de soutènement habillés de pierres, avec un escalier d'accès vertigineux.

La vaste clairière occupée par le site, entièrement entourée de bois et de forêts denses, se divise en deux parties. Une combe de taille restreinte (I), ensermée entre les trois noyaux et les gorges du Triège (0.0.19), se distingue par son rôle d'espace de liaison. En tant que tel, elle a fait l'objet de travaux de terrassement particulièrement importants, des murs de pierres sèches la transformant en un immense escalier de forme organique. Autrefois entièrement occupées par des jardins, puis consacrées, jusque dans les années 1970, à la culture de la fraise et de la framboise, ces parcelles sont depuis presque entièrement retournées en friche. Dans leur prolongement, entre Lébas et Le Plagnuet, des rochers tombés de la montagne paraissent avoir été constitués en ouvrage défensif, dans la mesure où murs et murets s'accrochent à eux. Le tout est aujourd'hui, par manque d'entretien, retourné en fourrés et en bois. Le restant des terrains (II) a subi la même évolution globale, les murs en pierres sèches, omni-

Le Trétien

Commune de Salvan, district de Saint-Maurice, canton du Valais

présents, étant partout envahis par la végétation et menaçant ruine, tandis que les fourrés regagnent peu à peu le terrain libéré par des siècles d'essartage.

Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

Eviter dans toute la mesure du possible, par exemple par l'attribution de subventions, que ne se poursuive le délabrement en cours de la substance, aussi bien en ce qui concerne les constructions à usage touristique, dont certaines menacent ruine (0.0.14), que le tissu rural d'origine.

Empêcher que le glissement en cours vers le tertiaire et l'occupation en résidences secondaires ne se traduisent par une modification irréversible du site ; respecter autant que possible la typologie d'origine, basée en particulier sur un choix des matériaux propre à la région, et conserver le caractère rural des espaces intermédiaires.

Tenter de juguler la dégradation en cours des abords en supprimant les fourrés et en consolidant les murets en pierres sèches.

Qualification

Appréciation du hameau dans le cadre régional

Qualités de la situation

Caractérisée par des qualités paysagères exceptionnelles, découlant aussi bien du caractère sauvage du lieu que d'une topographie très accentuée, la situation de l'agglomération est prépondérante. Le passage des gorges du Triège, notamment, avec la découverte des premières maisons, constitue à chaque fois un événement marquant.

Qualités spatiales

Les qualités spatiales prépondérantes résultent de la juxtaposition de trois noyaux au tissu très dense, implantés sur des terrasses nettement distinctes, dont la relation se situe presque davantage dans le plan

vertical qu'à l'horizontale. Les modifications du terrain (murs, murets, etc.) nécessitées par la topographie contribuent, elles aussi, au compartimentage de l'espace.

Qualités historico-architecturales

La superposition d'un tissu agricole ancien et de constructions à vocation touristique créées dans les années 1900 confère au site des qualités historiques et architecturales plus qu'évidentes, malgré l'absence de bâtiments exceptionnels ou particulièrement marquants. La juxtaposition de trois ponts d'époques différentes, aux portées à chaque fois plus audacieuses, qui assurent le franchissement des gorges, constitue un élément remarquable. Il en est de même de la prouesse technique que représentent les ouvrages de génie civil de la ligne du Martigny-Chamonix, dont la minuscule station, juchée sur son belvédère, acquiert une dimension quasi monumentale.

2^e version 11.1997/jpl

CD n° 233 260
Films n° 2516, 2517 (1977) ; 8908 (1997) ;
8909, 8910 (1998)

Coordonnées de l'Index des localités
610.183/118.848

Mandant
Office fédéral de la culture (OFC)
Section du patrimoine culturel et des
monuments historiques

Mandataire
Bureau pour l'ISOS
Sibylle Heusser, arch. EPFZ
Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS
Inventaire des sites construits à protéger
en Suisse